



# POINT D'ACTUALITÉ SUR LA FORMATION CONTINUE & L'EMPLOI

La grande conférence sociale 2013

Hors-série #6  
septembre 2013

[www.crefor-hn.fr](http://www.crefor-hn.fr)



centre de ressources emploi formation

# SOMMAIRE

<b>D'une grande conférence sociale à l'autre .....</b>	<b>3</b>
<b>Les tables rondes .....</b>	<b>4</b>
• Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle	
• Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et protéger la santé des salariés	
• Développer les filières et anticiper les emplois de demain	
• Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale	
• Relancer l'Europe sociale	
<b>Les contributions à la grande conférence sociale.....</b>	<b>7</b>
<b>La feuille de route sociale .....</b>	<b>8</b>
<b>Les premières mises en œuvre .....</b>	<b>10</b>
• Mobilisation immédiate pour l'emploi	
• Réforme de la formation professionnelle	
<b>Revue d'actualité.....</b>	<b>12</b>

L'ensemble des documents signalés sont consultables au centre de documentation du Créfor

Conception-réalisation : **Emmanuel CHRISTAIN**

*La deuxième conférence sociale a réuni les 20 et 21 juin dernier plus de 300 participants, représentant les organisations syndicales, patronales et les collectivités territoriales. La feuille de route sociale, issue de ce travail collectif, affiche l'ambition, indique la méthode et partage le calendrier des réformes pour l'année à venir. Elle lance d'importants chantiers comme la réforme des retraites ou celle de la formation professionnelle.*

## **D'une grande conférence sociale à l'autre**

---

Il y a un an, le Gouvernement proposait aux forces économiques et sociales françaises d'inventer un « dialogue social à la française » pour réformer le pays par la négociation.

Un an plus tard de nouveaux compromis et de nouvelles réformes sont nécessaires pour répondre aux défis du pays et le Gouvernement souhaite les amorcer dans le cadre d'une nouvelle grande conférence sociale !

Lors du conseil des ministres du 7 mai 2013, le Premier ministre a présenté une communication relative au bilan de la première conférence sociale et à la préparation de la deuxième conférence sociale.

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-bilan-de-la-premiere-conference-sociale-et-la-preparation-de-la-deuxieme-conference->

La deuxième grande conférence sociale pour l'emploi s'est tenue les 20 et 21 juin 2013 au Palais d'Iéna. Ouverte par le Président de la République, clôturée par le Premier ministre, elle a réuni plus de 300 participants, représentants des organisations syndicales, d'employeurs et des collectivités territoriales.

S'inscrivant dans le droit fil de la première grande conférence sociale de juillet 2012, elle a permis de conforter la méthode suivie depuis un an dans la conduite des réformes.

La feuille de route sociale, issue de ce travail collectif, affiche l'ambition, indique la méthode et partage le calendrier des réformes pour l'année à venir.

Elle lance d'importants chantiers comme la réforme des retraites ou celle de la formation professionnelle.

*Consulter le dossier de presse de la grande conférence sociale pour l'emploi 2013 :*

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DP\\_Conf\\_sociale\\_web.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DP_Conf_sociale_web.pdf)

### **Juillet 2012 - juin 2013 :**

#### **Mise en œuvre de la feuille de route de la grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012**

26 octobre 2012	Loi créant les emplois d'avenir
6 novembre 2012	Présentation du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi
27 novembre 2012	Présentation du plan national de lutte contre le travail illégal
10 et 11 décembre 2012	Conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
18 décembre 2012	Décret rendant réellement effectives les pénalités de 1% de la masse salariale en matière d'égalité professionnelle
11 janvier 2013	Accord du 11 janvier sur la sécurisation de l'emploi
5 février 2013	Installation du conseil national de l'industrie et définition d'une nouvelle stratégie de filières pour l'industrie
7 février 2013	Décret modifiant les règles de revalorisation du SMIC
1er mars 2013	Loi créant le contrat de génération
8 mars 2013	Signature de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique
29 mars 2013	Aboutissement de la réforme de la représentativité syndicale et publication des résultats de mesure de l'audience syndicale
3 juin 2013	Annnonce des principales mesures réformant la politique familiale
14 juin 2013	Remise du rapport de la commission Moreau pour l'avenir des retraites au Gouvernement

*Visualiser en détail la frise chronologique « D'une grande conférence sociale à l'autre » :*

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/BAT\\_GCS\\_FriseA3\\_HD.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/BAT_GCS_FriseA3_HD.pdf)

## Le programme de la grande conférence sociale pour l'emploi 2013

jeudi 20 juin 2013

[Discours d'ouverture de la grande conférence sociale pour l'emploi par François HOLLANDE, Président de la République](#)

Tables rondes thématiques :

- **Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle**, présidée par **Michel SAPIN**, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.
- **Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et protéger la santé des salariés**, présidée par **Najat VALLAUD-BELKACEM**, ministre des Droits des femmes, porte-parole du gouvernement et par **Alain VIDALIES**, ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement.
- **Développer les filières et anticiper les emplois de demain**, présidée par **Arnaud MONTEBOURG**, ministre du Redressement productif.
- **Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale**, présidée par **Marisol TOURAINE**, ministre des Affaires sociales et de la Santé.
- **Moderniser l'action publique pour conforter notre modèle de service public**, présidée par **Marylise LEBRANCHU**, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique.
- **Relancer l'Europe sociale**, présidée par **Thierry REPENTIN**, ministre délégué, chargé des Affaires européennes.

Vendredi 21 juin 2013

Reprise des tables rondes thématiques

Restitution en séance plénière des débats des tables rondes par les facilitateurs.

[Discours de clôture, par Jean-Marc AYRAULT, Premier ministre](#)

## Les tables rondes

### Table ronde n° 1 : Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle

Présidence : Michel SAPIN, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Facilitatrice : Catherine BARBAROUX

L'objectif de cette table ronde était de pouvoir partager des constats et échanger sur les priorités partagées en matière d'emploi et de formation professionnelle, afin de construire une feuille de route déterminant pour chaque chantier identifié ses objectifs, son calendrier et sa méthode.

#### Mobiliser les acteurs pour l'emploi et agir ensemble sur les territoires

- Mobilisation des dispositifs de la politique de l'emploi (emplois d'avenir et contrats aidés, contrat de génération,...)
- Actions partenariales pour consolider l'emploi face aux mutations économiques (outils de la loi sécurisation de l'emploi, partenariats nationaux et régionaux, etc.)
- Accompagnement et prise en charge des demandeurs d'emploi (publics en difficultés, jeunes/ objectif simplification des règles)
- Opportunités d'embauche et lutte contre les recrutements qui n'aboutissent pas

#### Mettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la qualification des actifs

- Objectifs de la réforme de la formation professionnelle
- Points clés du document d'orientation et de la concertation sur l'alternance
- Opportunité / Modalités d'une initiative immédiate sur la formation des demandeurs d'emploi (offre complémentaire, délais d'entrée en formation)

Consultez le dossier documentaire de la table ronde n°1.

Ce dossier présente des données de cadrage sur le marché du travail et aborde les thèmes suivants :

- les politiques de l'emploi
- les transitions sur le marché du travail
- l'indemnisation du chômage
- la formation professionnelle
- pôle emploi

[Dossier documentaire : Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle \(pdf - 11.7 Mo\)](#)

## **Table ronde n° 2 : Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et protéger la santé des salariés**

Présidence : Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des femmes, Porte-parole du Gouvernement / Alain VIDALIES, Ministre délégué, chargé des relations avec le Parlement.

Facilitateur : Jean-Christophe SCIBERRAS

### **Qualité de vie au travail**

- Suites de la négociation sur la qualité de vie au travail
- Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes: quelles nouvelles voies de progrès ?
- Responsabilité sociale de l'entreprise

### **Santé au travail**

- Les risques professionnels
- Les acteurs de prévention
  - Les instances de gouvernance et le mode de coopération entre les acteurs de prévention
  - La réforme des services de santé au travail
  - Le CHSCT
- Les actions de la prévention
  - Agir sur des lieux de travail plus particulièrement exposés
  - Le rôle de la négociation collective pour la prévention de l'usure professionnelle
  - Le maintien dans l'emploi. La prévention de la désinsertion professionnelle

Consultez le dossier documentaire de la table ronde n°2.

Ce dossier aborde les points suivants :

- [Cadrage statistiques sur les conditions de travail](#)
- [Pénibilité et santé au travail](#)
- [Politiques de prévention](#)

[Dossier documentaire : Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et protéger la santé des salariés \(pdf - 3.6 Mo\)](#)

## **Table ronde n° 3 : Développer les filières et anticiper les emplois de demain**

Présidence : Arnaud MONTEBOURG, ministre du redressement productif

Facilitateur : Jean PISANI-FERRY

### **Redessiner le paysage français de l'industrie et des services**

- Présentation du thème du jour
- Etat des lieux et grands enjeux pour la France de demain
- Une politique sectorielle pertinente pour dynamiser la production de biens et de services
- La mobilisation de l'Etat, de l'industrie et des services autour des grands programmes structurants d'avenir
- Enseignements de la 1<sup>ère</sup> demi-journée par le facilitateur

### **Anticiper les emplois et les compétences de demain**

- L'identification des emplois et des compétences de demain issus du nouveau paysage français de l'industrie et des services
- La construction de stratégies partagées d'anticipation

### **Organiser les transitions professionnelles**

- Le développement des transitions professionnelles et des passerelles au sein et entre les filières
- Le déploiement territorial de l'accompagnement des transitions
- Eléments de synthèse de l'ensemble de la table-ronde par le facilitateur

Consultez le dossier documentaire de la table ronde n°3.

Ce dossier aborde les thèmes suivants :

- [la synthèse des travaux d'étude relatifs aux filières](#)
- [l'évolution des métiers depuis 30 ans](#)
- [la prospective des métiers et des qualifications à l'horizon 2020](#)
- [les observatoires des métiers et des qualifications](#)
- [un état des lieux des travaux prospectifs sur l'emploi et les compétences](#)
- [une note d'analyse du cas "compétences transversales" et "compétences transférables"](#)

[Dossier documentaire : Développer les filières et anticiper les emplois de demain \(pdf - 14.2 Mo\)](#)

## **Table ronde n° 4 : Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale**

Présidence : Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé

Facilitatrice : Yannick MOREAU

### *L'avenir et le financement de la protection sociale*

- Introduction du premier tour de table
- Échanges sur les priorités de la protection sociale et son financement
- Conclusion sur l'avenir et le financement de la protection sociale

### *Retraites*

- Les pistes du rapport de la commission pour l'avenir des retraites

### *Les objectifs et évolutions du système de retraite*

- Échanges sur les évolutions nécessaires dans le domaine des retraites et les objectifs d'une réforme

### *Les éléments de progrès attendus dans la réforme des retraites*

- Échanges sur les priorités et les éléments de progrès pour la réforme des retraites
- Conclusion sur les retraites

#### *1. Liens vers le rapport du Haut conseil du financement de la protection sociale (HCFi-PS) et son annexe*

- [rapport etape hcfi-ps 2013.pdf](#)
- [annexes\\_rapport hcfi-ps\\_04062013.pdf](#)

#### *2. Liens vers les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> rapports du COR*

- [11e rapport - Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060](#)
- [12e rapport : Retraites : un état des lieux du système français](#)

[Rapport Moreau - Nos retraites demain : équilibre financier et justice \(pdf - 4.2 Mo\)](#)

## **Table ronde n° 5 : Moderniser l'action publique pour conforter notre modèle de service public**

Présidence : Marylise LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique.

Facilitateur : Gilbert SANTEL

### *Le modèle français de service public*

- Champ d'intervention du service public
- Les valeurs de référence du service public
- Ses différents modes opératoires
- Bilan de ses évolutions
- Comment le service public peut-il efficacement contribuer au développement économique et à la cohésion sociale?

### *Moderniser l'action publique pour conforter notre modèle de service public*

- Associer les partenaires sociaux et les collectivités territoriales à la modernisation de l'action publique
- Mieux prendre en compte les besoins et les attentes des usagers
- Simplifier et innover pour améliorer l'action publique et le service public
- Anticiper l'évolution des besoins et les nécessaires adaptations du service public

Conclusion par Marylise Lebranchu

Consultez le dossier documentaire de la table ronde n°5.

Ce dossier aborde les points suivants :

- *Introduction de Pierre-Alain Muet, conseiller auprès du Premier Ministre, professeur à l'École Polytechnique*
- *Sur les bases et l'évolution récente des services publics et industriels et commerciaux en France et dans l'Union européenne, par Élie Cohen et Claude Henry*
- *Secteur public : portée et limites des pratiques de l'État actionnaire, Élie Cohen*
- *Commentaires, Paul Champsaur et François Morin*
- *Annexe A. les recommandations du rapport Nora trente ans après, Dominique Bureau*
- *Annexe B. Données sur le secteur public, La Direction de la Prévision*
- *Résumé*

[Dossier documentaire : Moderniser l'action publique pour conforter notre modèle de service public \(pdf - 4.3 Mo\)](#)

## Table ronde n° 6 : Relancer l'Europe sociale

Présidence : Thierry REPENTIN, ministre délégué, chargé des affaires européennes

Facilitatrice : Odile QUINTIN

- La lutte contre le chômage des jeunes
- Le salaire minimum au niveau européen
- Les indicateurs sociaux
- Le renforcement du dialogue social au niveau européen
- La lutte contre la concurrence déloyale (directive détachement des travailleurs)
- La santé et la sécurité au travail

Consultez le dossier documentaire de la table ronde n°6.

Ce dossier aborde les points suivants :

- Déclaration commune du Président de la République M. François HOLLANDE et de la Chancelière allemande Mme Angela MERKEL - 30 mai 2013
- Intervention du Président de la République au colloque "Europe : les prochaines étapes" - Mardi 28 Mai 2013
- Intervention de Michel Sapin Forum agenda 2020 du Conseil de l'Avenir de l'Europe Paris - 28 mai 2013
- Intervention de Pierre Moscovici, Berggruen Institute on Governance « La croissance économique et l'emploi dans l'Union Européenne » Propos introductif – 28 mai 2013
- Tribune franco-allemande « L'Europe pour les jeunes ! » Par Ursula Von der Leyen, ministre fédéral du travail, Wolfgang Schäuble, ministre fédéral des finances, Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances et Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social - 28 mai 2013
- Lettre de Herman Van Rompuy adressée au Président de la République dans la perspective du Conseil européen du 28 juin 2013
- « Non Papier » Pour Une Europe Sociale co-signé par Michel Sapin et Ursula Von der Leyen - 28 février 2013
- Extrait des conclusions du Conseil européen (7 et 8 février 2013) - Initiative pour l'emploi des jeunes
- Communication de la Commission européenne au parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions « - Une Initiative pour l'emploi des jeunes » - 12 mars 2013
- Fiche sur le détachement transnational de travailleurs
- Bibliographie

[Relancer l'Europe sociale \(pdf - 1.2 Mo\)](#)

## Les contributions à la grande conférence sociale

### ... Des partenaires sociaux



[Cliquez sur les logos pour accéder aux contributions](#)

**Des organisations non participantes à la grande conférence sociale invitées à y contribuer.**



## La feuille de route sociale

La feuille de route 2013 a établi la liste des chantiers prioritaires, une méthode et un calendrier.  
[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille\\_de\\_route\\_sociale\\_2013\\_VF.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille_de_route_sociale_2013_VF.pdf) (1.3 Mo)

## Le programme d'une année de réformes et d'action

### La démocratie sociale

#### Faire entrer le « dialogue social préalable à la loi » dans la constitution

Ce qui relève du champ du travail et de l'emploi sera d'abord discuté et négocié par les partenaires sociaux.

#### Faire progresser le dialogue social en Europe

Des formules doivent être recherchées pour améliorer la consultation des partenaires sociaux lors des principales échéances qui rythment la gouvernance économique européenne.

#### Valoriser l'engagement au service de la démocratie sociale

L'engagement syndical et professionnel est une condition clé de la démocratie sociale. Cela signifie la valorisation des parcours militants, ou la formation des acteurs du dialogue social pour exercer au mieux les mandats.

#### Encourager la structuration des branches professionnelles

Un comité de suivi de la structuration conventionnelle des branches sera mis en place. Il aura pour mission d'examiner la situation des branches ne présentant plus d'activité conventionnelle et d'encourager des regroupements.

#### Consolider les moyens humains et matériels de la démocratie sociale

Garantir le financement pérenne et transparent des organisations syndicales et patronales.



## *La compétitivité et l'emploi*

### *Mobiliser pour la bataille de l'emploi*

Déployer les outils de la bataille pour l'emploi : emplois d'avenir, contrats génération, nouveau dispositif d'activité partielle, contrats aidés, développement de l'alternance et mise en œuvre rapide de la garantie pour la jeunesse.

### *Saisir toutes les opportunités d'emploi*

Un plan national d'action a été déployé dès cet été, et comprendra des actions pour la transparence du marché du travail, l'attractivité de certains métiers, l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Un plan de 30 000 « formations prioritaires pour l'emploi » doit permettre à des demandeurs d'emploi de suivre une formation d'ici la fin de l'année, dans des métiers qui recrutent à court ou moyen terme mais ne trouvent pas aujourd'hui assez de candidats formés.

### *Réussir la réforme des retraites*

La conférence sociale réaffirme l'attachement collectif à un système par répartition et recherche les moyens financiers pour le pérenniser et plus largement apporter une solution durable au financement de la protection sociale.

### *Unir les acteurs dans les filières et lancer des projets industriels d'avenir*

En vue de repositionner la France sur les marchés mondiaux, améliorer la coopération entre entreprises donneuses d'ordre et les sous-traitants.

### *Renforcer notre capacité d'observation et de prospective des emplois et des compétences*

Constituer un réseau d'observation et de prospective des emplois et des compétences (Etat, partenaires sociaux, régions, observatoires prospectifs de branche) sous l'égide du Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Développement de la GPEC.

### *Mettre la qualité du travail au centre de l'entreprise*

La prise en compte des risques connus doit s'accompagner d'une meilleure prévention des risques émergents (nano-matériaux, biotechnologies, nouvelles formes d'organisation du travail, etc.).

Préparation du 3<sup>e</sup> plan de santé au travail. Développement de la qualité de vie au travail dans l'entreprise.

### *Repousser une Europe du dumping social*

Agir pour que les négociations sur la directive sur le détachement des travailleurs ne remettent pas en cause le droit national et préviennent les cas de distorsion de concurrence.

Agir pour la définition d'un salaire minimum dans les états membres.

## *Sécuriser les parcours professionnels et permettre la promotion sociale*

### *Réformer la formation professionnelle*

La réforme de la formation sera engagée par une négociation interprofessionnelle pour améliorer l'accès à la formation professionnelle des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Elle devra permettre à davantage d'individus de construire leur parcours, d'évoluer ou de se reconvertir grâce au compte personnel de formation.

### *Développer l'orientation tout au long de la vie et la validation des acquis de l'expérience*

Un travail sera mené pour élargir l'accès à la validation des acquis de l'expérience et renforce les possibilités d'individualisation.

### *Organiser les transitions professionnelles et industrielles*

Travailler à la reconversion des salariés de secteurs en transition vers les secteurs porteurs, et progresser dans l'anticipation des mutations industrielles. Des passerelles entre les filières et à l'intérieur de chacune d'elles seront organisées. A l'échelle européenne, la mobilité des apprentis sera favorisée.

### *Mettre en œuvre les droits rechargeables à l'assurance chômage*

Ces droits sécuriseront le passage du chômage à l'emploi pour les salariés en contrat précaire. Ils seront intégrés à la nouvelle convention d'assurance chômage.

### *Mieux prévenir l'usure professionnelle et favoriser les mobilités en cours de carrière*

Réfléchir à l'organisation de l'allongement des carrières, notamment en termes de prévention de la pénibilité tout au long de la vie. Favoriser à la fois la mobilité vers des tâches moins pénibles au cours de la carrière, l'aménagement des postes de travail, la prévention de l'inaptitude et le maintien dans l'emploi.

### *Recomposer le lien entre les générations et permettre les mobilités professionnelles*

Les réformes sociales de 2013-2014 portent l'ambition de construire les parcours et les carrières. La réforme des retraites doit avoir valeur de pacte générationnel et la réforme de la formation professionnelle doit reconstruire les possibilités de carrière, de promotion, de mobilité et de seconde chance.

## Les premières mises en œuvre

---

Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, a réuni dans trois frises chronologiques, les éléments de calendrier issus des conclusions des tables rondes sur l'emploi et la formation et sur les filières de demain.

[http://docs.crefor-hn.fr/infodoc/2013\\_07\\_mobilisation\\_emploi\\_calendrier\\_mob2.pdf](http://docs.crefor-hn.fr/infodoc/2013_07_mobilisation_emploi_calendrier_mob2.pdf)

### **Mobilisation immédiate pour l'emploi**

#### **« 30 000 formations prioritaires pour l'emploi »**

Le **10 juillet 2013**, réunion de lancement de la mobilisation – fixation du cadre opérationnel de l'initiative immédiate de formation des demandeurs d'emploi

L'Etat, les régions et les partenaires sociaux ont confirmé leur engagement à mettre en œuvre des « formations prioritaires pour l'emploi » dès le mois de septembre, pour permettre au moins 30 000 entrées en formation supplémentaires de demandeurs d'emploi d'ici la fin de l'année, dans des secteurs et des métiers qui offrent des opportunités d'emploi à court ou moyen terme.

Les formations prioritaires pour l'emploi seront financées par :

- l'Etat qui apporte 50 M€ de financements nouveaux issus de son budget et des financements de l'ordre de 50 M€ issus du Fonds social européen (FSE) ;
- les partenaires sociaux qui, avec l'appui du FSE, dégageront des moyens complémentaires permettant de financer 50 M€ de formations supplémentaires dans le cadre de « préparations opérationnelles à l'emploi » (POE), en complément de 40 M€ pour les formations des bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle (CSP destinés aux licenciés économiques) ;
- les régions qui confirment leur engagement à apporter des financements complémentaires, qui seront précisés ultérieurement région par région et qui pourront être appuyés par les crédits FSE dégagés par l'Etat ;
- l'Agefiph qui s'engage à hauteur de 15 M€ pour des formations complémentaires destinées aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Pour plus d'efficacité, le plan sera mis en œuvre en s'appuyant sur les dispositifs de formation existants : la préparation opérationnelle à l'emploi, individuelle et collective, ainsi que les dispositifs de Pôle emploi et des conseils régionaux (offre collective, dispositifs individuels) et les aides à la formation professionnelle de l'Agefiph.

Pour définir les priorités de formation, un double exercice a été entamé consistant à recenser les secteurs et métiers qui offrent des opportunités d'emploi pas toujours satisfaites pour des raisons de défaut de qualification : au niveau national par secteurs et branches professionnels d'une part, au niveau régional d'autre part.

Fin juillet, les premiers dispositifs ont été lancés sur la base des besoins identifiés. A la fin de l'été, des réunions régionales Etat-Région-partenaires sociaux ont décidé des commandes de formations complémentaires au niveau régional.

#### **Le 16 septembre, premier bilan d'étape**

Conformément à la feuille de route issue de la grande conférence sociale des 20 et 21 juin derniers, le ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Michel Sapin, a présidé le 16 septembre 2013 une nouvelle réunion de mobilisation pour l'emploi avec les partenaires sociaux et des représentants des Conseils régionaux.

Elle a permis de partager un bilan d'étape du plan de 30 000 « formations prioritaires pour l'emploi ». Ce plan est financé par l'Etat, les partenaires sociaux, les conseils régionaux et l'Agefiph, pour un total de près de 200 millions d'euros. Dans plusieurs territoires, des formations ont déjà démarré.

[Télécharger le communiqué de presse du Ministère.](#)



## Etat d'avancement du plan formation de 900 demandeurs d'emploi supplémentaires en Haute-Normandie.

Présenté au CCREFP du 26 septembre 2013

### Réunion de l'instance de gouvernance de la formation continue au sein du CPRDF

L'instance technique de l'Irgouv réunissant les financeurs de la formation professionnelle (Etat, Région, partenaires sociaux, Pôle emploi) s'est tenue le 9 septembre et a permis de faire le point sur l'avancement du plan de formation de 900 demandeurs d'emploi supplémentaires en Haute-Normandie, point de situation qui fait l'objet de la présente information aux membres du CCREFP.

**Pôle emploi** finance 250 formations (frais pédagogiques et rémunération) avec la dotation de 1 462 000 € perçus au cours de l'été. L'aménagement de ses marchés subséquents au cours des mois de juillet et d'août a permis l'entrée effective des demandeurs d'emploi en formation.

A la date du 9 septembre, 52 personnes étaient en formation principalement dans le cadre de la mobilisation de l'appareil de formation de l'Afpa en région dans un premier temps et sur les actions de Pôle emploi (AIF, APFR, et AFC).

**L'AGEFIPH** s'inscrit dans le processus de formation à hauteur 100 demandeurs d'emploi pour un montant de 1 M d'€ couvrant également les frais pédagogiques et la rémunération auxquels s'ajoute la décision d'octroyer une somme de 400 € maximum destinée à couvrir les débours liés à l'action de formation (frais de déplacement, achat de petit matériel...). Les actions sont développées dans le cadre d'une convention passée avec Pôle emploi transférant le M d'€ et s'appuyant sur la typologie des actions de Pôle emploi.

**Le Conseil Régional** a annoncé officiellement son engagement de mobiliser 1,6 M € pour la formation de 250 demandeurs d'emploi (frais pédagogiques) auxquels s'ajoute une enveloppe de 350 000 € de frais de rémunération.

**Les OPCA** : le tour de table des OPCA présents a permis de constater les éléments suivants :

- OPCALIA : 120 places ouvertes notamment dans le domaine de la propriété et la sécurité ;
- AGEFOS PME : 100 à 150 bénéficiaires de POE collectives et 50 POE individuelles ;
- OPCA DEFI : projets de POE avant mise en place de contrats de professionnalisation dans la chimie et la pharmacie ;
- OPCALIM : projet de créer deux groupes de certificats de qualification professionnelle industrielle de techniciens de maintenance ;
- OPCA FORCO travaille sur des POE individuelles (environ 100 places) permettant de réaliser des pré-alternances, notamment dans les métiers de bouche ;
- OPCA FAFIH travaille sur des POI individuelles notamment pour le travail en salle.

En conclusion: la coordination mise en place par les différents acteurs concernés dès le mois de juillet a permis l'entrée effective en formation des demandeurs d'emploi ; point essentiel dans la démarche et ce à hauteur de 76 personnes à la date du 23 septembre.

Source : Direccte HauteNormandie, Pôle3E

## Réforme de la formation professionnelle

### Un document d'orientation pour la négociation

Le 8 juillet envoi du **document d'orientation pour la négociation** des partenaires sociaux au niveau national interprofessionnel relatif à la formation professionnelle pour la sécurisation des personnes et la compétitivité des entreprises. Il reprend les objectifs de la « feuille de route sociale » : sécuriser les parcours professionnels en déployant le compte personnel de formation et en améliorant l'accès à la formation, faire de la formation un levier de compétitivité pour les entreprises et rendre plus efficace la gouvernance des politiques de formation.

[http://www.emploi.gouv.fr/files/files/document\\_dorientation-reforme\\_de\\_la\\_formation1.pdf](http://www.emploi.gouv.fr/files/files/document_dorientation-reforme_de_la_formation1.pdf)

### Concertation quadripartite sur le compte personnel de formation

C'est à Jean-Marie Marx, directeur général de l'Apec (Association pour l'emploi des cadres), qu'est confiée la responsabilité de présider la concertation quadripartite.

Le Quotidien de la formation 17 juillet 2013

## *La lettre de mission à Jean-Marie Marx*

« Les enjeux de la concertation multipartite qui va être menée en parallèle de la négociation interprofessionnelle sur la formation professionnelle sont nombreux et importants, autour de la mise en œuvre du compte personnel de formation pour ce qui concerne les sujets partagés entre l'État, les régions et les partenaires sociaux, mais aussi autour de la rénovation du service public de l'orientation. »

Michel Sapin a transmis le mardi 23 juillet 2013 la lettre de mission à Jean-Marie Marx, le directeur général de l'Apec, qui va assurer la présidence de ce groupe multipartite dans laquelle il précise ses attentes et cadre le champ d'action de ce groupe. Lire la lettre de mission : [http://docs.crefor-hn.fr/infodoc/2013-07-23\\_Lettre-de-mission-a-Jean-Marie-Marx.pdf](http://docs.crefor-hn.fr/infodoc/2013-07-23_Lettre-de-mission-a-Jean-Marie-Marx.pdf)

## *Réforme de la formation : l'Assemblée pourrait examiner le projet de loi en janvier 2014*

« La reprise des travaux en janvier 2014 devrait se faire avec trois projets de loi [qui concerneront notamment l'artisanat et l'agriculture]. Compte tenu de la négociation sociale en cours, l'Assemblée nationale pourrait également être saisie, dans cette période, du projet de loi sur la formation professionnelle », indique l'Elysée à l'issue du Conseil des ministres du 21 août 2013.

## *La négociation interprofessionnelle s'ouvre sans déclaration d'intention patronale*

Quarante minutes. C'est à peu de choses près le temps qu'aura duré la première séance de négociation entre partenaires sociaux relative à la réforme de la formation professionnelle tenue au siège du Medef, le mardi 24 septembre. Juste le temps d'établir un calendrier des futures rencontres entre acteurs syndicaux et patronaux puisque ces derniers n'ont pas souhaité faire de déclaration d'intention lors de ce premier tour de table. C'est donc sur la base d'une rencontre toutes les quinze jours que devraient avancer les discussions, prévues pour s'achever - par un accord ou non - le 12 décembre prochain.

*Le Quotidien de la formation, 25 septembre 2013*

## **Revue d'actualité**

---

### *Une conférence sociale plombée par la crise*

Le chef de l'Etat ouvre la deuxième conférence sociale du quinquennat dans un contexte économique difficile. L'exécutif veut éviter qu'elle se focalise sur la réforme des retraites, mais il peine à convaincre sur l'emploi.

Source : *LES ECHOS*, 20/06/2013

### *La 2ème conférence sociale mobilise la formation pour l'emploi*

Un « plan d'urgence pour l'emploi », un accent clairement porté sur la formation. (...) Débats et réactions.

Source : *L'INFFO FORMATION*, n° 837, 1er au 15 juillet 2013, pp. 2-9

### *Feuille de route sociale, l'urgence est déclarée*

Les participants à la conférence sociale des 20 et 21 juin 2013 n'ont pas plus de 6 mois pour, à la fois, former d'urgence 30 000 chômeurs et poser les bases d'une nouvelle architecture du dispositif de formation professionnelle.

Source : *DEBAT FORMATION*, n° 18, juil-13, pp. 2-6

### *L'IGAS évalue la formation des demandeurs d'emploi*

Tout projet de formation d'un demandeur d'emploi devrait être soutenu, dès lors qu'il lui permet, à terme, de monter d'un niveau de qualification. C'est ce que préconise l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) dans un pré-rapport sur la politique de formation professionnelle des demandeurs d'emploi.

Le document formule trente recommandations pour améliorer l'apport de la formation aux demandeurs d'emploi, parmi lesquelles : renforcer l'évaluation de la qualité de la formation ; fluidifier les parcours d'accès à la formation ; renforcement de l'orientation des chômeurs vers la formation ...

Consulter le rapport de l'IGAS :

<http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/fichiers-attaches/18-demandeursemploipre-rapport.pdf>

IGAS/ GEMELGO Paulo, KARVAR Anousheh, Bruno VINCENT. - Evaluation partenariale de la politique de formation professionnelle des demandeurs d'emploi. - 24 juin 2013, 58 p.

### *La 2<sup>e</sup> grande conférence sociale mobilise la formation pour l'emploi*

Un « plan d'urgence pour l'emploi », un accent clairement porté sur la formation. C'est la tonalité de la 2e grande conférence sociale, qui s'est les 20 et 21 juin à Paris. Devant les 300 participants, le président de la République a appelé à « revenir à l'esprit de 1971 » date fondatrice du système français de formation.

Au dossier :

- Un « dossier extraordinairement confus... » pour Laurence Parisot
- Michel Sapin, ministre du Travail, présente un « plan de formation prioritaire » pour les emplois non pourvus
- La mutation probable du Dif en compte personnel de formation
- L'échelon territorial au cœur de la stratégie du gouvernement
- Question à Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO : « 500 000 apprentis ne régleront pas le problème du chômage »

Sources : Centre INFFO. - L'INFFO FORMATION, n° 837, 1<sup>er</sup> au 15 juillet 2013, pp. 2-7

### **Réforme de la formation : le calendrier et la méthode**

La réforme de la formation professionnelle et de l'alternance doit, selon les vœux du gouvernement, se concrétiser par la présentation d'un projet de loi fin 2013 et une adoption début 2014. Mais plusieurs projets progressent parallèlement, au risque de la confusion.

Au dossier :

- Le « document d'orientation » fixe comme enjeu la sécurisation des parcours et la compétitivité ;
- Pour la CGT : « Un calendrier impossible à tenir » ;
- Pour le Medef, promotion sociale et compétitivité doivent être conjuguées ;
- La « réarticulation » inquiète la CFTC ;
- Comment les projets de réforme (in)aboutissent... ;
- 30 000 formations prioritaires : l'Afpa veut en assurer la moitié ;
- Deux branches (BTP, hôtellerie) dubitatives face au retour de l'« adéquationisme » ;
- La CGT prône des réorientations d'engagements pour financer les formations prioritaires ;
- La CFDT prête à envisager une redéfinition des missions du FPSPP ;
- Un pré-rapport de l'Igas préconise l'augmentation du taux de contribution au FPSPP ;
- Le nouveau président du Medef, circonspect sur le maintien du « 0,9 % » ;

Sources : Centre INFFO. - L'INFFO FORMATION, n° 838, 16 juillet au 31 août 2013, pp. 2-9

### **Dossier : La réforme de la formation**

#### **Les chômeurs, priorité numéro un**

La deuxième conférence sociale a réaffirmé la nécessité d'orienter les dépenses de formation de manière à faire coïncider l'offre de postes non prévus et les compétences de demandeurs d'emploi.

#### **Les espoirs (déjà) déçus du compte personnel de formation**

Ce devrait être un dispositif universel et ambitieux. Le compte personnel de formation pourrait bien n'être qu'un DIF amélioré.

#### **Apprentissage : la bataille de la taxe**

A la faveur de la prochaine réforme de la formation professionnelle, le gouvernement entend bien revisiter le fonctionnement de la taxe d'apprentissage et sa finalité. Mais les résistances sont fortes.

GEOFFROY Anne-Cécile, GERMAIN Sabine, LE SAINT Rozenn

Sources : LIAISONS SOCIALES MAGAZINE, n° 144, septembre 2013, pp. 59-66

### **Formations prioritaires des chômeurs : réactions partagées des partenaires sociaux à l'issue de la première réunion**

État, régions et partenaires sociaux se sont réunis, mercredi 10 juillet 2013, pour travailler à la mise en œuvre des « formations prioritaires pour l'emploi », visant l'entrée de 30 000 chômeurs supplémentaires en formation d'ici la fin de l'année. Une première réunion constructive selon l'UPA, la CFDT et l'ARF (Association des régions de France), les régions saluant la « volonté collective de se mobiliser pour l'emploi ». FO, la CGT et la CFTC sont, quant à eux, plutôt déçus et émettent quelques inquiétudes, sur les financements notamment, les échanges sur ce point relevant de « discussions de marchands de tapis » selon FO. La CGPME et la CFE-CGC semblent plus nuancées. Les participants devraient se réunir une fois par semaine jusqu'à la fin du mois de juillet.

Source : AEF, Dépêche n°185462, 11/07/2013

### **30 000 formations prioritaires : l'AFPA veut en assurer la moitié**

Recenser les besoins, par région et par secteur, préciser les outils utilisables et mobiliser les financements» afin de permettre à 30 000 chômeurs de partir en formation d'ici la fin de l'année, pour occuper des emplois non pourvus.

Source : L'INFFO FORMATION, n° 838, 16 juillet au 31 août 2013, pp. 6-7

## **Plan de formations prioritaires pour l'emploi : l'Afpa est « prête à accueillir 15 400 stagiaires supplémentaires »**

Comme elle a su le faire par le passé, et grâce à sa capacité d'innovation pédagogique, l'Afpa est prête à participer au plan d'urgence, en mobilisant ses plateaux techniques et en aménageant son organisation.

Un premier travail avec tous les centres Afpa a permis, par métier, région et bassin d'emploi, d'identifier 15 400 places supplémentaires sur l'ensemble du territoire, pour accueillir les futurs bénéficiaires du plan d'urgence pour des formations qualifiantes.

### **Les 13 secteurs prioritaires**

Pour accueillir les 15 400 stagiaires supplémentaires qu'elle se propose de former d'ici la fin de l'année 2013, l'Afpa a choisi de se positionner sur 13 secteurs en tension :

- L'industrie mécanique,
- l'industrie matériaux composites,
- les travaux publics et des réseaux,
- l'économie numérique,
- l'hôtellerie-restauration et tourisme,
- les services aux entreprises,
- la maintenance industrielle,
- le secteur froid industriel et commercial,
- le bâtiment et les bureaux d'études,
- le bâtiment-écoconstruction et énergie renouvelable,
- l'industrie aéronautique et spatiale,
- l'industrie chimique et plasturgie,
- le transport logistique.

Source : le site de l'Afpa, 15/07/2013

## **Le FPSPP valide ses enveloppes dédiées au plan d'urgence pour la formation des chômeurs**

Au lendemain de la seconde réunion organisée dans le but de mettre en œuvre 30 000 formations d'urgence pour les demandeurs d'emploi, le conseil d'administration du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) du 17 juillet 2013 a validé sa participation au financement du plan d'urgence pour l'emploi, et notamment son volet formation des demandeurs d'emploi. L'enveloppe qui sera consacrée à cette opération par le Fonds se montera à 80 millions d'euros (plus 20 millions apportés au titre du FSE).

Source : LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 18/07/2013





**Le CREFOR est un Groupement d'Intérêt Public administré par l'Etat, la Région et les Partenaires sociaux**

« Point d'Actualité » est une publication bi-mensuelle gratuite du CREFOR Haute-Normandie. Directeur de la publication : Luc Chevalier.  
Information et Rédaction : Emmanuel Christain, Elise Dehays, Nadine Dudouble, Céline Mothelay et Dominique Rousselin-Legend.  
Conformément à la loi "Informatique & libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. (Déclaration à la CNIL n° 756690)  
La reproduction d'article est soumise au droit de copie, contactez Dominique Rousselin-Legend au 02 35 73 98 79 ou [dominique.rousselin@crefor-hn.fr](mailto:dominique.rousselin@crefor-hn.fr) Les dépêches AEF ne sont pas reproductibles.  
© Point d'Actualité 2003/2013